

Avis administratif

La vie des sociétés

7218912001 - AA



Commune de SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ

Approbation de la révision n° 1
du Plan Local d'Urbanisme

AVIS RECTIFICATIF

Cette annonce est parue les 19 et 20 décembre
au lieu du 26 décembre
comme demandé par la commune

Par délibération en date du 20 décembre 2019, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Hilaire-de-Riez a approuvé la révision n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Cette délibération sera affichée pendant un mois en Mairie à compter de la semaine 52.

Le dossier de révision n° 1 du PLU sera à la disposition du public à la Direction de l'Aménagement, de l'Economie et du Développement Durable de la mairie de Saint-Hilaire-de-Riez (6, rue du Gatineau, Immeuble «Les Salorges»), et en Préfecture, aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur le site internet de la Ville.

7219076201 - AA

Commune de L'AIGUILLON-SUR-VIE

Projets des révisions allégées N° 1 et N° 2
du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 13 janvier 2020, M. le Maire de L'Aiguillon-sur-Vie a ordonné l'ouverture d'une enquête publique.

Cette enquête publique porte sur :

Révision allégée N° 1 :

- la création d'un secteur de taille et de capacité d'accueil limitée pour permettre le développement d'activités économiques par changement de destination et/ou d'extension limitée.

Révision allégée N° 2 :

- l'évolution d'une OAP (orientation d'aménagement et de programmation) dans le cadre de la cessation d'activité générant un périmètre de réciprocity de 100 mètres. A cet effet, M. Claude MATHIEU a été désigné par M. le Président du tribunal administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera pendant 31 jours du 3 février 2020 à 9 h 00 au 4 mars 2020 à 17 h 00 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la Mairie de L'Aiguillon-sur-Vie, 20, rue de l'Eglise, siège de l'enquête, soit du lundi au vendredi : 9 h 00-12 h 00/14 h 00-16 h 00.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, les :

- Lundi 3 février 2020, 9 h 00-12 h 00, 20, rue de l'Eglise.
- Vendredi 14 février 2020, 9 h 00-12 h 00, 20, rue de l'Eglise.
- Mercredi 4 mars 2020, 14 h 00-17 h 00, 20, rue de l'Eglise.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le dossier soumis à l'enquête pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie, 20 rue de l'Eglise. Elles peuvent être également adressées au siège de l'enquête par écrit à M. le Commissaire-enquêteur, Mairie, 20, rue de l'Eglise, 85220 L'Aiguillon-sur-Vie, ou par mail à l'adresse suivante : enqueterrevisionplu@laignuillon-survie.fr en spécifiant « enquête publique » en objet du message.

La date limite de réception des courriers et mails est fixée au 4 mars 2020 à 17 h 00. Ceux-ci compléteront le registre d'enquête, auquel ils seront annexés.

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier sera consultable sur support papier au siège de l'enquête, ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition du public à l'accueil de la Mairie. Il sera également consultable sur le site internet suivant : (<http://www.laignuillon-survie.fr>).

Les observations reçues par voie électronique seront également consultables sur ce site dans les meilleurs délais.

Des informations concernant l'enquête publique pourront être demandées auprès de M. COQUELIN André, adjoint délégué à l'urbanisme.

Le rapport, les conclusions motivées et avis du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an dès qu'ils seront transmis en Mairie, 20, rue de l'Eglise, aux jours et heures habituels d'ouverture. Ces documents seront également consultables sur le site (<http://www.laignuillon-survie.fr>).

Le dossier sera soumis à l'approbation du conseil municipal, en tenant compte des observations du public, des avis des personnes publiques associées, et des conclusions motivées et avis du commissaire-enquêteur.

Le Maire,
NAULET Loïc.

7218743201 - VS

ANAURO INVEST

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 5, rue René Laënnec, Lotissement Les Ferettes, 85750 ANGLÉS
401 306 485 R.C.S. La Roche-sur-Yon

DISSOLUTION

Suivant procès-verbal en date du 16 décembre 2019, l'assemblée générale extraordinaire a :

- décidé la dissolution anticipée de la Société,
- nommé en qualité de liquidateur : Mme Anita ARNAUD, demeurant 5, rue René Laënnec, Lotissement Les Ferettes, 85460 Angles.

- fixé le siège de la liquidation au siège social, adresse de correspondance où doivent être notifiés tous les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon.

Le Liquidateur

7218655301 - VS



RÉSIDENCE LES OCÉANES

Société à responsabilité limitée au capital de 1 euro
Siège social : 37, avenue Charles-de-Gaulle
85340 OLONNE-SUR-MER

521 023 044 RCS La Roche-sur-Yon

DÉMISSION D'UN COGÉRANT

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2019, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Bruno POUCKET de ses fonctions de cogérant à compter du 30 juin 2019 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

La Gérance

Procédure adaptée
Marchés supérieurs à 90.000 € HT

7219006301 - SF

Commune de Coëx

Travaux de VRD, programme 2020 à 2023

PROCÉDURE ADAPTÉE

1. Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : commune de Coëx, mairie de Coëx, 9, rue Jean-Mermoz, BP 19, 85220 Coëx. Téléphone 02 28 10 32 32. Télécopieur 02.51.54.26.18. Courriel : mairiedecoex@orange.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

2. Objet du marché : travaux de VRD, programme 2020 à 2023 sur la commune de Coëx.

3. Type de marché : travaux.

Autre information : le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement via : <https://www.marches-securises.fr>

Les soumissionnaires devront s'authentifier sur le site et indiquer une adresse mail permettant de façon certaine une correspondance électronique pour l'envoi d'éventuels compléments ou rectifications. En cas de problème de téléchargement, contacter la hotline au 04 92 90 93 20.

4. Caractéristiques principales : lot unique.

Informations complémentaires : il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commandes, avec un montant minimum annuel de 200 000 euros HT, et un montant maximum annuel de 800 000 euros HT.

Durée du marché public : 1 an à compter de sa notification, reconductible 3 fois par période de 12 mois.

Les travaux concernés sont des travaux de terrassement, de voirie, et de réseaux divers sur diverses rues de la commune de Coëx.

Les variantes ne sont pas autorisées.

5. Conditions relatives au marché :

Cautionnement et garanties exigés : retenue de garantie de 5 % pouvant être rem-